



Soutien à notre camarade Marc LEHOUCQ, Secrétaire général du syndicat CGT du SDIS 59

La fédération CGT des Services publics tient à exprimer son soutien total et indéfectible à notre camarade Marc LEHOUCQ, Secrétaire général du syndicat CGT du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord, injustement convoqué au tribunal de Lille, mardi 6 mai dans le cadre de son engagement syndical.

Nous dénonçons avec force les atteintes à la liberté d'expression et les discriminations syndicales dont il est victime. Ces attaques, qui visent à faire taire celles et ceux qui défendent les droits des agents et les conditions de travail sont inacceptables.

Nous rappelons que l'engagement syndical est un droit fondamental, protégé par la Constitution et les conventions internationales. Aucune pression, aucune intimidation, aucun harcèlement ne saurait justifier la remise en cause de ce droit.

La fédération CGT des Services publics exige la fin immédiate de ces pratiques répressives et appelle l'ensemble des syndicats, des militants et des agents à faire bloc dans la solidarité.

La liberté syndicale ne se négocie pas, elle se défend !

Nous restons mobilisés et déterminés à défendre nos camarades face à toutes les tentatives de musèlement.